

Paysage et Patrimoine

Titulaires

Yves ROBERT (Coordonnateur) et Axel FISHER

Mnémonique du cours

ARPA-P3101

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Flagey

Contenu du cours

L'unité d'enseignement « Patrimoine et Paysage » est constituée de deux parties distinctes et complémentaires :

- > Théorie des patrimoines (Yves Robert, coordonnateur – 2,5 ECTS)
- > Théorie du paysage (Axel Fisher – 2,5 ECTS)

La présence d'un cours traitant de la Théorie de la conservation et de la restauration des patrimoines au sein du cursus architectural d'une faculté d'architecture, traduit la nécessité de sensibiliser de futur.e.s acteur.e.s de l'aménagement du territoire aux enjeux sociétaux engendrés par les questions patrimoniales. Le cours a comme ambition de faire prendre conscience aux étudiant.e.s en architecture de la nécessité d'une approche pluridisciplinaire et critique face aux choix posés en matière d'héritage culturel, afin qu'ils/elles puissent faire face aux enjeux culturels auxquels la société attend qu'ils/elles répondent à l'occasion de leur activité professionnelle.

Le cours de « Théorie du paysage » vise à introduire les étudiant.e.s à la pluralité des théories du paysage, à leurs principaux imaginaires formels et répertoires conceptuels au cours de quelques moments clés de l'histoire du paysage occidental.

ESPACE UV ARPA-P3101 [<https://uv.ulb.ac.be/course/view.php?id=117529>]

[[span]]

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

À l'issue de cette unité d'enseignement, un.e étudiant.e sera capable :

« Théorie des patrimoines »

À COMPLÉTER

« Théorie du paysage »

- > de reconnaître et situer une réflexion paysagère (un discours sur un paysage, une lecture de paysage, ou un projet) dans l'histoire des principales idées de paysage ;
- > de reconnaître les œuvres et les postures d'acteurs.trices contemporain.e.s dans le champ du paysage ;
- > d'identifier de manière critique l'adhérence ou au contraire la distance entre « discours » des concepteurs.trices de paysages, et « réalité » de leurs projets ;
- > de mobiliser le vocabulaire et la terminologie spécifiques des concepteurs.trices de paysages ;
- > de prendre une position personnelle et argumentée face à une question de paysage.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requis

Cours pré-requis

- > HIST-P1002 – Histoire de l'architecture jusqu'à la période moderne (Marianne PUTTEMANS, 5 crédits ECTS)
- > HIST-P1010 – Architecture - modernités (Pablo LHOAS, 5 crédits ECTS)
- > ENVI-P1003 — Interactions avec le milieu (Suzanne GIOVANNINI et Bernard DEPPEZ, 5 crédits ECTS)

Les compétences terminales attendues à la fin des études secondaires (français, histoire, géographie, sciences économiques et sociales, éducation à la philosophie et la citoyenneté) telles que définies par le Service général de l'Inspection de la Fédération Wallonie-Bruxelles (voir : <http://www.enseignement.be/index.php?page=25189&navi=296>)

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

« Théorie des patrimoines »

Cours ex cathedra dispensé à l'aide de « PowerPoint ».

« Théorie du paysage »

Deux modalités de participation au cours sont proposées aux étudiant.e.s : en présentiel / en différé.

- > **Modalité en présentiel** – 10 séances de 2h/semaine = 20heures
 - > Avant chaque séance de cours :
 - > Consulter sur l'UV un ou plusieurs textes relatifs à la leçon et constituant matière d'examen (ESPACE UV ARPA-P3101 [<https://uv.ulb.ac.be/course/view.php?id=117529>])
 - > Visionner le podcast de la leçon (année 2020-2021) : <https://podcast.ulb.ac.be/ezplayer/?>

action=view_album_assets&album=ARPA-P-3002-pub&token=ZVIGBOKY

- > Durant la séance de cours (2 heures) :
 - > Exposé ex-cathedra de l'enseignant (±1heures), agrémenté d'activités interactives (par exemple, questions / exercices de compréhension Wooclap)
 - > Questions / réponses de compréhension et/ou curiosité (±20 minutes)
 - > Exercices dirigés (±20 minutes) : QCM en ligne (UV = évaluation certificative (voir infra « méthodes d'évaluation ») portant sur les contenus de la séance.
- > **Modalité « en différé »** (par exemple pour cause de superposition d'horaire: **ESPACE UV ARPA-P3101** [<https://uv.ulb.ac.be/course/view.php?id=117529>])
 - > Choisir 2 leçons : 1 parmi les leçons #2 à #5 + 1 parmi les leçons #6 à #10
 - > La Leçon #1 constitue matière d'examen obligatoire pour tous·tes
 - > Étudier les textes relatifs à la leçon choisie (**ESPACE UV ARPA-P3101** [<https://uv.ulb.ac.be/course/view.php?id=117529>]) et **constituant matière d'examen** (voir infra « méthodes d'évaluation »)
 - > Visionner les podcasts des leçons : https://podcast.ulb.ac.be/ezplayer/?action=view_album_assets&album=ARPA-P-3002-pub&token=ZVIGBOKY

Contribution au profil d'enseignement

Parmi les compétences visées par le **Profil d'enseignement du Bachelier en Architecture de l'ULB** [<https://sam-docs.ulb.ac.be/referentiels/202021/P/B-ARCH.pdf>], cette unité d'enseignement contribue aux compétences suivantes :

- 1 INSTRUIRE UNE QUESTION ARCHITECTURALE
 - > S'appuyer sur des savoirs théoriques et des lectures exploratoires personnelles, sensibles et critiques
 - > Analyser, documenter, comprendre et hiérarchiser les enjeux d'une question patrimoniale et paysagère
 - > Lire et décrire l'architecture (dans sa dimension patrimoniale et paysagère) à l'aide du vocabulaire adéquat.
 - > Regarder, comprendre et valoriser un contexte, physique et humain
 - > Se constituer une culture architecturale (patrimoniale et paysagère)
 - > Illustrer et questionner un projet par des exemples pertinemment identifiés dans l'histoire de l'architecture, de l'art et/ou d'autres disciplines (patrimoine et paysage).
- 1 ÉLABORER UNE RÉPONSE SPATIALE SITUÉE
 - > S'approprier les langages verbaux, écrits, graphiques de la composition patrimoniale et paysagère
 - > Comprendre et problématiser des éléments du contexte (patrimonial et paysager).
 - > Intégrer des domaines de natures différentes (histoire, société, culture, etc.)
 - > Démontrer la complémentarité d'ATTITUDES (faire sens: « le Pourquoi ?») et d'APTITUDES (savoirfaire : « le Comment ? ») dans la pratique du projet patrimonial et paysager.

- > Savoir passer des idées aux objets.
- > Apprendre à instruire une critique de l'objet patrimonial et paysager
- > Maîtriser les questions de dimensionnement et d'usage.
- > Connaître et manipuler les éléments de la composition patrimoniale et paysagère
- > S'appuyer sur la prise en compte de contraintes et de valeurs (patrimoniales, culturelles, socioéconomiques, artistiques, historiques, environnementales, paysagères, ...)

1 INTERAGIR AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS

- > Communiquer, de façon claire et structurée, à des publics avertis ou non, des informations, des réflexions, des idées autour de questions patrimoniales et paysagères et de leurs résolutions spatiales.
- > Maîtriser la communication verbale pour transmettre et dialoguer dans le cadre d'une production architecturale, patrimoniale et paysagère

En outre, cette unité d'enseignement contribue également au **développement d'étudiants-acteurs capables de poser des choix engagés** :

- > faisant preuve de posture réflexive, d'ouverture, d'initiative,
- > assumant une responsabilité citoyenne,
- > développant l'autonomie de réflexion et d'action indispensable aux confrontations et aux collaborations,
- > intégrant la responsabilité éthique.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Sources principales sur la base desquelles l'UE a été élaborée
« *Théorie des patrimoines* »

- > BABELON Jean-Pierre, CHASTEL, André, La notion de patrimoine, Paris, Éditions Liana Levi, 1994, 141 p.
- > BOITO, Camillo, Conserver ou restaurer, les dilemmes du patrimoine (traduit de l'italien par Jean-Marc Mandosio), Besançon, Les Éditions de l'Imprimeur, 2000, 109 p.
- > BRANDI, Cesare, Théorie de la restauration, (traduit de l'italien par Colette Déroche), (introduction par Georges Brunel), Paris, Éditions des Monuments nationaux / Monum, Éditions du patrimoine, (1ère édition en 1963), 2001, 207 p.
- > CHOAY, Françoise, L'Allégorie du Patrimoine, Paris, Éditions du Seuil, 1992, 272 p.
- > GIOVANNONI, Gustavo, L'urbanisme face aux villes anciennes, Paris, Éditions du Seuil, 1998, 349 p. L'ouvrage fut publié originellement en italien en 1931 sous le titre Vecchie città ed edilizia nuova.
- > GRAVARI-BARBAS, Maria (sous la direction de), Habiter le patrimoine, enjeux, approches, vécu, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 624 p.
- > HEINICH, Nathalie, La fabrique du patrimoine, « de la cathédrale à la petite cuillère », Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2009, 286 p.
- > JEUDY, Henri-Pierre, La machinerie patrimoniale, Paris, Éditions Sens & Tonka, 2001, 127 p.
- > RIEGL Aloïs, Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse, (introduction de Françoise Choay), Paris, Éditions du Seuil, 1984, 122 p. (L'ouvrage est paru à Vienne en 1903 sous le titre original de Der Moderne Denkmalkultus).

« *Théorie du paysage* »

- > Denis E. COSGROVE, Social formation and symbolic landscape, Croom Helm, Beckenham (GB) - Sidney, 1984
- > Geoffrey and Susan JELLICOE, The landscape of man: shaping the environment from prehistory to the present day, Thames and Hudson, Londres, 1975 (1987, 1995)
- > Jean-Pierre LE DANTEC (sous la dir. de), Jardins et paysages: textes critiques de l'antiquité à nos jours, Larousse, Paris, 1996
- > Monique MOSSER, Georges TEYSSOT (sous la dir. de), Histoire des jardins: de la Renaissance à nos jours, Flammarion, Paris, 1991 [trad. de L'architettura dei giardini d'Occidente. Dal Rinascimento al Novecento, Electa, Milan, 1990].
- > Norman T. NEWTON, Design on the land: the development of landscape architecture, Belknap press of Harvard university press, Cambridge (MA), 1971
- > Alain ROGER (sous la dir. de), Théorie du paysage en France (1974-1994), Seyssel: Champ Vallon, 1995
- > Michel VERNES, Divagations. HYX, 2000.
- > Charles WALDHEIM (sous la dir. de), The Landscape Urbanism Reader, New York : Princeton Architectural Press, 2006

Support(s) de cours

Syllabus, Université virtuelle et Podcast

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Flagey

Contact(s)

« **Théorie des patrimoines** »: yrobert@ulb.be

« **Théorie du paysage** »: Questions générales ET individuelles : en séance ou, à travers l'outil FORUM dédié sur l'Université Virtuelle, ICI [<https://uv.ulb.ac.be/mod/forum/view.php?id=1168325>]

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit, Examen oral et Travail personnel

Examen écrit

Question fermée à Choix Multiple (QCM), Question ouverte à réponse courte, Question visuelle, Question fermée Vrai ou Faux (V/F), Question ouverte à texte à trous, Question fermée à Réponses Multiples (QRM) et Question ouverte à développement long

Examen oral

Question visuelle, Question ouverte à développement long et Question ouverte à réponse courte

Examen avec préparation

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Chaque partie de l'unité d'enseignement (« Théorie des patrimoines », Yves ROBERT / « Théorie du paysage », Axel FISHER) fait l'objet d'une évaluation distincte.

« **Théorie des patrimoines** »: L'examen écrit prend la forme d'un QCM.

« **Théorie du paysage** »: Deux modalités sont proposées aux étudiant.e.s, [qui peuvent choisir entre l'une et l'autre à tout moment jusqu'au jour de l'examen*]:

> **Participation continue aux séances de cours**: à la fin de chaque séance, bref QCM en ligne (outil UV: **ESPACE UV ARPA-P3101** [<https://uv.ulb.ac.be/course/view.php?id=117529>]) portant sur les contenus de la séance. En cas de résultat supérieur à 10/20 pour l'ensemble des séances, exemption d'examen en janvier, et cote construite comme moyenne des résultats de chaque QCM;

> **Participation occasionnelle ou inexistante aux séances de cours (sessions de janvier et août)**:

> Épreuve écrite: QCM en ligne (outil UV: **ESPACE UV ARPA-P3101** [<https://uv.ulb.ac.be/course/view.php?id=117529>]) portant sur 3 séances de cours (1 imposée, deux aux choix : voir modalités précises dans l'UV) d'une durée d'environ 1 heure, et comptant pour 8/20 dans la note du cours. L'obtention d'une moyenne supérieure à 4/20 à cette épreuve écrite ouvre l'accès à une évaluation orale. L'épreuve écrite permet d'obtenir jusqu'à 8 points de la note globale /20

> Évaluation orale: bref examen oral (5 à 10 minutes) portant sur le contenu de toutes ces trois leçons, ou sur une partie seulement, à discrétion de l'enseignant. L'épreuve orale permet d'obtenir jusqu'à 12 points de la note globale /20

> La note finale (paysage) sera construite par pondération des deux notes (écrit = 40% ou 8/20 + oral = 60% ou 12/20).

> Si le nombre d'étudiant-es concerné-es par la session d'août le permet, dispense de test écrit et accès automatique à une épreuve orale (10 à 15 minutes) portant sur tout ou partie du contenu des 3 leçons choisies par l'étudiant-e.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Note globale: note partielle la plus basse en cas d'échec dans l'une des deux activités, sinon moyenne pondérée des cotes partielles de chaque activité (50% + 50%).

Report de note de réussite partielle automatique d'une session à l'autre (janvier > août) et d'une année à l'autre.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Autre(s) langue(s) d'évaluation éventuelle(s)

Anglais et Italien

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté d'Architecture La Cambre Horta

BA-ARCH | Bachelier en architecture | bloc 3

